



ARDIL- INFO

ARDIL Sareikaina, BP 77
Tombouctou, MALI
Tél. 292 13 05 / 293 10 98
E-mail :
ardil_tombouctou@hotmail.com
ardil_tombouctou@yahoo.fr
Site Web : <http://ardilbt.iffance.com>

Chers Lecteurs

Appuyer les initiatives des populations à la base demeure le credo de l'ONG ARDIL. Conformément à sa Mission et à sa Vision et en rapport avec ses activités, ARDIL en collaboration avec d'autres partenaires, intervient dans 5 cercles sur 5 que compte la région de Tombouctou. Les informations développées dans ce numéro se focalisent sur : les activités de mise en œuvre de la décentralisation dans la région, le micro-crédit et d'autres nouvelles non moins importantes, qui concernent directement ou indirectement, le monde du développement en général et la vie de l'ONG ARDIL en particulier

Dans cette édition :

- ◆ **Un partenariat dynamique au service des populations de la 5^{ème} région : visite de personnalités de haut niveau dans la zone d'intervention de l'ONG ARDIL P 1**
- ◆ **PALUCP : une mission nationale sillonne la zone ARDIL – Les femmes de Bingatane dans la mouvance du MJT – Formation des élus sur la police administrative et judiciaire P : 2**
- ◆ **PAICOL : Formation des meuniers et moto pompistes. P 3**
- ◆ **Carte postale P 4**

UN PARTENARIAT DYNAMIQUE AU SERVICE DES POPULATIONS DE LA 6^{ème} REGION :

Visite de personnalités de haut niveau de CARE International au Mali dans la zone d'intervention de l'ONG ARDIL

Au cours de cette période, l'équipe de ARDIL/PAICOL a reçu la visite de deux grandes personnalités de CARE International. Il s'agit respectivement de la responsable des projets de Norad à CARE Norvège et du Directeur adjoint de CARE Mali. A la faveur de leur visite de terrain ces deux éminentes personnalités ont discuté directement avec les communautés afin de s'imprégner de l'impact du programme sur la vie de groupes cibles.

ONG ARDIL – Programme de Gouvernance Partagée (PGP) :

Une confiance renouvelée

Depuis le 15 septembre 2006, un protocole de partenariat lie le PGP à l'ONG ARDIL dans le cadre de la mise en œuvre des activités du programme dans les cercles de Diré et Niafunké pour la période du 15 septembre 2006 au 14 septembre 2007. Il faut rappeler que le PGP, financé par l'USAID a pour objectifs spécifiques : d'augmenter la

participation civique et le partenariat entre les acteurs au niveau communal ;

Renforcer le système de gestion financière communale ; renforcer l'environnement macro- politique national, dans huit (8) communes du cercle de Diré et six (6) communes du cercle de Niafunké

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES CRIQUETS PELERINS – PALUCP : visite d'une équipe nationale de supervision

Au cours de la période, une mission nationale de supervision a séjourné dans certaines communes ayant bénéficié d'un appui dans le cadre de l'appui des populations victimes du péril acridien de la campagne agricole 2004 – 2005. En effet la mission composée du responsable du programme, du chargé de l'unité de suivi- évaluation et responsable régional de la protection des végétaux se sont rendus successivement dans les communes rurales de Soboundou et de Soumpi dans le cercle de Niafunké

pour s'entretenir directement avec les bénéficiaires du programme au niveau des 2 cercles.

Il faut rappeler que l'ONG ARDIL suit et encadre 200 bénéficiaires des communes de Soumpi, Dianké, Léré, Koumaira, N'gorkou, Fittouga, Banikane Narhawa, Soboundou et Dianké. Chacun des bénéficiaires a perçu deux tranches de vingt cinq mille (25 000) F cfa, soit un montant total de cinquante mille (50 000) F cfa.

Pour cette première phase, une somme globale de 10 000 000 F CFA a été débloquée et mise à la disposition des 200 familles bénéficiaires.

Les femmes de BINGATANE dans la mouvance du MJT

Bingatane est situé à 8 km de la ville de Diré, commune urbaine de Diré, le campement compte près de 300 âmes sans école ni dispensaire. La population est constituée entièrement de Tamachek noir (Bellah) venu d'horizons différents. La communauté qui ne possède pas de terre, n'a que sa force à vendre sur les différents périmètres et lacs (Horo et Fati) pour vivre. Seul le PDAIS (Projet de Développement Agricole Intégré de Saouné) a accordé une formation en alphabétisation et attribué 0,5 ha par exploitant à 14 habitants. Dans sa politique d'appuyer les populations les plus

vulnérables le programme PAICOL encadre 38 femmes sur l'approche MJT depuis le 17 septembre 2005, ces femmes qui souhaitent être comme celles des villages voisins ont beaucoup hésité avant d'adhérer, mais la communauté apprécie hautement en une année d'activité l'impact positif de l'appui de PAICOL. L'impact pour le membre

- L'épargne des faibles ressources
- Apprentissage de connaissances nouvelles (le fonctionnement d'une organisation etc.)

- La possibilité d'obtenir des prêts de proximité

L'impact pour la communauté :

- Union et entente entre les femmes
- Bénéficiaire de prêt au sein du groupement à travers des membres
- Développer l'idée d'association et de groupe dans la communauté

Ces femmes malgré leur état de vulnérabilité, sont décidées à se développer. Le groupement a un objectif commun qui mérite d'être travaillé.

Formation des élus sur la police administrative et judiciaire

Le Programme d'appui aux Initiatives Communales et aux Organisations Locales (PAICOL) en vue de renforcer la capacité administrative des élus a mieux joué leur rôle en matière de police administrative, a initié une formation des élus sur le thème de la « **police administrative et judiciaire** » dans les locaux de l'ONG à Diré. Le thème était animé par Le Procureur de la République près du

tribunal de Tombouctou ; au regard de l'importance du thème pour les élus on note une participation effective aux débats.

Les élus ont souhaité que le programme les appuie à avoir des compétences sur les fonctions d'officier d'état civil du maire.

LISEZ ET FAITES LIRE ARDIL-INFO ; LISEZ ET FAITES LIRE ARDIL-INFO ; LISEZ ET FAITES LIRE ARDIL-INFO ; LISEZ ET FAITES LIRE ARDIL-INFO

PAICOL : Formation des meuniers et moto pompistes

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, PAICOL a initié un atelier de formation des meuniers et moto pompistes des communautés bénéficiaires. L'équipe s'est investie fortement auprès des organisations bénéficiaires des investissements du programme pour les informer de la

formation. Quelque fois l'agent en tant que conseiller des communautés a même été conseillé pour un bon choix de meuniers et moto pompistes. Nous avons également assuré le suivi du centre de formation des meuniers et moto pompistes tenue à Diré. Globalement les auditeurs jugent cette

formation positive, elle permet d'améliorer leurs compétences et de maintenir les machines en bon état de marche au bénéfice de toute la communauté. Après la formation certains meuniers et moto pompistes utilisent valablement les connaissances acquises seulement avec le contrat moral entre les meuniers et moto pompistes et les

organisations bénéficiaires représentées par l'organe de gestion des machines. Pour un souci de pérennisation et une meilleure utilisation des investissements, afin qu'ils soient rentables, l'équipe ARDIL continue à sensibiliser, à appuyer selon les besoins les organisations communautaires

à établir un contrat entre elles et leurs meuniers et moto pompistes. Cependant l'arbre ne doit pas cacher la forêt, certaines organisations communautaires ont des problèmes avec leur investissement, cas de l'O.C de Gargando dont le

moulin est mal installé, et le groupe Issaka Traoré de la Commune Rurale de Soumpi dont la motopompe est en panne. Nous avons invité les bénéficiaires directs à négocier avec le maître d'ouvrage (mairie) pour une éventuelle solution

. ARDIL et son équipe de rédaction seront heureux de recevoir vos critiques et suggestions pour l'amélioration qualitative de notre bien commun : ARDIL-INFO. SVP, veuillez nous contacter aux adresses indiquées ci-dessus. Merc

Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL) **CARTE POSTALE**

I – BUT :

Promouvoir le développement des initiatives locales avec la participation des organisations communautaires de base.

II – CREATION :

Accord cadre No 327 / MAT-CAB du 26 juin 1992. avenant No 1554 du 0a août 1995.

III – OBJECTIFS (MOYEN ET LONG TERME) :

- Assurer l'auto- promotion des organisations communautaires ;
- Développer les capacités institutionnelles des structures locales ;
- Accompagner l'accès des communautés aux services sociaux de base y compris en droits humains ;

- Promouvoir la participation active des femmes ;
- Promouvoir les activités socio-économiques ;
- Améliorer durablement les conditions de vie des vulnérables par le développement des activités économiques génératrices de revenus ;
- Protéger et assainir l'environnement ;
- Lutter contre la désertification, l'ensablement, les pollutions et les nuisances ;
- Réaliser des activités d'accompagnement ;
- Diffuser les connaissances locales

IV – MISSION DE ARDIL :

Appuyer les initiatives locales des plus pauvres à travers la recherche et la mise en œuvre d'actions concrètes de développement pour une amélioration de la condition de vie des pauvres. ARDIL s'attaque à la marginalisation des couches pauvres par le travail que l'organisation réalise sur le terrain ensemble avec les vulnérables.

V – VISION DE ARDIL :

ARDIL ambitionne une société transformée où tous les membres ont des chances égales. Cela ne peut se faire sans mettre fin à l'extrême pauvreté, à la méconnaissance et à l'analphabétisme dans lesquelles vivent tant de groupes vulnérables.

VI – NOS VALEURS :

- Les bénéficiaires sont les premiers acteurs de leur développement ;
- L'équité entre les bénéficiaires, surtout au profit des femmes et des enfants ;
- La diversité dans la région est une opportunité et une richesse.

VII – ZONE D'INTERVENTION :

ARDIL intervient seulement dans la région de Tombouctou. Actuellement ARDIL couvre les cercles de Niafunké, Diré, Goundam et Tombouctou.

VIII – CIBLES :

- Groupements ruraux ;
- Groupements urbains formels et non formels ;
- Organisations féminines et juvéniles rurales et urbaines ;

- Communautés nomades et sédentaires.

IX – DOMAINES D'INTERVENTION :

De sa création à nos jours ARDIL a développé des expertises dans les domaines suivants :

- a) L'Environnement
- b) La Santé
- c) L'Éducation
- d) Le Renforcement Institutionnel
- e) Le Micro -crédit

X – RESSOURCES HUMAINES:

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Coordinateur Exécutif
- Administrateur – Comptable
- Secrétaire
- Coordinateurs Terrains
- Superviseurs Terrains
- Assistants Communautaires

XI – PARTENAIRES :

- CARE – Mali
- MSI
- IS / Guernsey
- PASAOP
- Direction Régionale de l'Aménagement et de l'Équipement Rural
- TRICKLE UP
- PNIR

XII – PROGRAMMES EN COURS :

- TIMBUKTU- TREE
- PAICOL
- PGP
- DEDEM –TUP
- PNIR
- CAISSE – MICROFINANCE

ARDIL : AC N°327 MAT/CAB du 26/06/92

Responsable : Abdel Hamid Maiga

Rédaction : Equipe